ASSOCIATION of CANADIAN FACULTIES of DENTISTRY | L'ASSOCIATION des FACULTÉS DENTAIRES du CANADA

PRIX DU SERVICE DISTINGUÉ DE L'ACFD

La mission de l'ACFD est d'être la voix nationale et la ressource pour la dentisterie académique au Canada en contribuant à l'avancement des activités d'enseignement, de recherche et de services. Le Prix du service distingué de l'ACFD reconnaît un membre du corps professoral ayant fait preuve d'un dévouement, d'un leadership et d'un impact exceptionnels pour faire avancer la mission de l'ACFD. Un prix maximum est remis chaque année, et il inclut un chèque de 2 500 $ au récipiendaire.

Admissibilité

Le candidat doit avoir apporté des contributions substantielles pour faire avancer la mission de l'ACFD. Ce prix est destiné aux professeurs en milieu de carrière ou seniors ayant un dossier de service établi et doivent occuper un poste actuel avec au moins 6 ans d'expérience dans un programme universitaire canadien en sciences de la santé buccale. Un seul candidat peut être nommé par établissement dentaire. Les nominations posthumes ne sont plus acceptées.

Processus de nomination

Les nominations seront acceptées de la part d'étudiants, d'anciens élèves ou de collègues du milieu dentaire, des professions de la santé bucco-dentaire et de la communauté élargie.

La date limite pour les nominations est à 23 h 59 (heure du Pacifique), le 1er février 2027. Envoyez le dossier de candidature par courriel à admin@acfd.ca

Les nominations devraient inclure :

- le CV du/de la candidat(e);
- une lettre principale de nomination et jusqu'à 3 lettres de soutien à la nomination, mettant l'accent sur la façon dont le/la candidat(e) répond aux critères de sélection
- tout autre document fournissant des preuves à l'appui de la nomination

Veuillez soumettre le dossier de candidature sous forme de document PDF unique d'un maximum de 50 pages.

Processus de sélection

Le comité de sélection est composé du conseil d'administration de l'ACFD. La sélection sera basée sur les preuves présentées dans le matériel de candidature. Les membres du comité de sélection ne seront pas admissibles à évaluer un(e) candidat(e) de leur faculté de médecine dentaire. Il est de la responsabilité du comité de sélection de déterminer que les candidat(e)s répondent à une norme digne de ce prix national. Le comité peut déterminer qu'aucun prix ne sera attribué au cours d'une année donnée.

Le comité de sélection évaluera chaque candidat(e) dans 3 domaines :

1. Reconnaissance et leadership pour la contribution et l'engagement civique
2. Engagement envers l'avancement de l'éducation, des sciences de la santé et des résultats en santé publique
3. Contribution à la promotion de l'inclusivité, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité au Canada

Le comité de sélection utilisera la grille d'évaluation suivante.

Grille d'évaluation

Critères (sur 9) (Les exemples ci-dessous sont des catégories représentatives et ne constituent pas une liste complète ou exhaustive.)	**Score : 1 à 3**	**Pointage : 4 à 6**	**Note : 7 à 9**
Reconnaissance et leadership pour la contribution et l'engagement civique	• Reconnaissance locale par les pairs universitaires/scientifiques/savants, les médias, le public, les décideurs politiques • Leadership dans des organisations locales/institutionnelles	• Reconnaissance provinciale/régionale par les pairs universitaires/scientifiques/universitaires, les médias, le public, les décideurs politiques • Leadership dans des organisations scientifiques/académiques provinciales/régionales/disciplinaires telles que les associations dentaires provinciales, les ARC provinciales. • Lauréats de distinctions provinciales/régionales	• Reconnaissance nationale/internationale par les pairs universitaires/scientifiques/universitaires, les médias, le public, les décideurs politiques • Leadership dans des organisations scientifiques/académiques/disciplinaires nationales/internationales telles que ACFD, CADR, NCOHR, NDEB, CDAC, CDRAF, CDA, ADEA, IADR. • Lauréats de prix nationaux/internationaux
Engagement démontré envers l'avancement de l'éducation, des sciences de la santé et des résultats de santé spécifiques à chaque discipline	• La participation a eu un impact positif sur l'avancement de l'éducation, des sciences de la santé et des résultats de santé spécifiques à chaque discipline au niveau local et institutionnel.	• Le leadership ou la participation ont eu un impact positif sur l'avancement de l'éducation, des sciences de la santé et des résultats de santé spécifiques à chaque discipline au niveau provincial et régional.	• Le leadership ou la participation ont eu un impact positif sur l'avancement de l'éducation, des sciences de la santé et des résultats de santé spécifiques à chaque discipline au niveau national et international.
Preuves de leur contribution à l'avancement de l'inclusivité, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité au Canada	• Preuve d'activités et d'efforts axés sur le soutien à l'inclusivité, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité (par exemple, la participation ou la participation à des formations EDI)	• Preuves des résultats des activités et efforts liés à l'inclusivité, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité (par exemple, la démographie des étudiants diplômés formés)	• Preuves d'impacts et de résultats significatifs au sein et au-delà de la discipline dans le soutien aux engagements envers l'inclusivité, la diversité, l'équité et l'accessibilité (par exemple, diriger des changements de politiques au sein d'une institution)